

Les Cahiers de droit



Images de la femme au Canada français

Madeleine Trottier and Robert Mayer

Volume 7, Number 2, April 1965–1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004237ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004237ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Trottier, M. & Mayer, R. (1965). Images de la femme au Canada français. *Les Cahiers de droit*, 7(2), 343–352. <https://doi.org/10.7202/1004237ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1965

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Images de la femme au Canada français

MADELEINE TROTTIER,

sociologue,
assistante de recherche,
Département de sociologie,
Université de Montréal.

ROBERT MAYER,

sociologue,
Ministère de la Famille et du
Bien-Être social.

Lors de récentes publications⁽¹⁾, les auteurs ont mis en lumière l'importance première de l'image de la femme dans le développement d'une société. Selon eux, "La présentation de la femme dans le monde et dans la société, joue un rôle décisif dans toute élaboration d'une conception de l'existence. L'égalité ou l'inégalité des sexes, les rôles dans le couple, dans la famille et dans la parenté, la division du travail, la création artistique sont en partie dominés par l'image que les membres d'une société ont de la femme." ⁽²⁾

L'époque actuelle est témoin d'une transformation de la condition sociale de la femme. Ce mouvement d'émancipation, amorcé depuis quelques décades, s'accroît, en grande partie, par l'entrée progressive des femmes sur le marché du travail. Les conditions de vie sont donc beaucoup plus variées aujourd'hui pour la femme, et l'indépendance économique à laquelle elle a accès lui permet de faire des choix parmi les différents rôles qu'elle peut maintenant jouer. Or, il est reconnu que cette évolution favorise le progrès de la société en général.

Cependant, si, actuellement, la femme devient de plus en plus consciente de la possibilité de choisir ses conditions de vie, elle demeure souvent très hésitante quant à l'option à prendre, car à ce moment, elle se réfère aux rôles idéalisés par la société ou aux représentations que la col-

(1) Chombart de Lauwe, M.J. et P.H., "La femme dans la société". Centre National de la Recherche scientifique, Paris, 1963. — "Images de la femme dans la société", Éditions ouvrières 1964.

(2) Op. cit., p. 9.

lectivité lui reflète. Dans une période de changement social nous observons l'émergence d'images nouvelles de la femme et de la persistance d'images traditionnelles. Une plus grande importance accordée à ces dernières peut être considérée comme un facteur de résistance au changement social.

Comme l'ont précisé Chombard de Lauwe et son épouse : "Il n'y a donc pas qu'une simple opposition dichotomique entre les conditions de vie et les désirs, mais tout un jeu tri-dimensionnel entre les conditions, les représentations et les aspirations." (3)

Dans ce bref article, c'est au niveau des représentations ou des images de la femme que nous avons voulu centrer notre attention, puisqu'elles comportent un aspect fondamental du changement social. A travers ces représentations et ces images, les aspirations et les valeurs qui y sont liées, c'est toute la possibilité d'évolution d'une société que nous pourrions envisager.

Notre essai se situe dans cette perspective. Les données ont été recueillies dans un quotidien montréalais "Le Devoir", et l'on a choisi la dernière semaine de janvier pour les années 1935 et 1965. Notre matériel se résume donc à quelques articles et reportages, à partir desquels nous avons tenté de déceler une évolution possible des images de la femme ou de la motion de féminité dans notre société. Ce rapport ne représente pas évidemment une analyse systématique, il tente simplement d'illustrer les possibilités et les nécessités de recherche en ce domaine.

Dans l'ensemble, nous avons noté un fait intéressant qui caractérise les deux périodes étudiées. A partir des titres des articles choisis nous constatons, d'une part, une orientation vers le passé en 1935 et en 1965, l'orientation est nettement vers le présent et vers l'avenir.

Voici quelques exemples pour illustrer ce fait :

En 1935 : "Ce que l'on disait de nos ancêtres"
"Les vieux dictons"
"A la recherche du paradis perdu"

Cette période est frappante par son style poétique et sentimental. On y retrouve souvent des poèmes écrits par des femmes, en général, et dont le thème est la famille.

(3) M. J. Chombart de Lauwe — "La situation des femmes dans la société actuelle", dans "Le Devoir", 5 août 1965.

En 1965 : "Rénovation d'occasion ou mouvement d'avenir"
"Les agences sociales ne peuvent plus assumer seules le problème de l'adoption"
"Sans l'enthousiasme et le travail de femme, le théâtre risquerait de mourir au Québec"
"C'est à chaque couple qu'incombe le devoir moral et social de planifier les naissances"
"Une requête de 700,000 femmes : le code pénal devra être amendé en vue de diffuser des renseignements sur la limitation des naissances"
"Condition sociale améliorée de la femme chinoise."

Si la plupart de ces thèmes sont reliés au problème féminin ou à la famille, ils sont orientés davantage dans une perspective sociale. Cette période est aussi marquée par l'importance que l'on accorde à la mode. Les articles sur ce sujet occupent une place importante.

Nous verrons maintenant les caractéristiques de ces deux époques quant aux images de la femme.

Image de la femme en 1935

Pour cette période, nous avons trouvé des reportages sur les délibérations qui ont entouré la présentation d'un projet de loi à la législature provinciale concernant le travail féminin au Québec. Nous avons obtenu également un article intéressant dans la page féminine reflétant l'image que la femme se fait d'elle-même. Pour la présentation des résultats nous avons regroupé des énoncés suivant qu'ils représentaient l'opinion de l'homme ou de la femme.

Dans l'ensemble, ce qui ressort de cette période, c'est que la situation normale de la femme est au foyer en tant que mère, éducatrice et prodiguant des soins à l'enfant et en tant que ménagère occupée à des travaux qui lui sont propres. Ces représentations nous sont données autant par l'homme que par la femme elle-même. Toutefois, il nous semble que l'homme donne cette image en faisant référence à la conception qu'il a de son propre rôle. Par ailleurs, la femme semble plutôt se définir par rapport au rôle qu'on lui attribue et donne à son activité un caractère apostolique et missionnaire.

Nous traversons à ce moment une crise économique. Le phénomène du travail féminin, accentué déjà par la première guerre, se développe du fait, semble-t-il, du chômage et des salaires insuffisants des chefs de famille. Cette situation d'instabilité économique et de changement social est tout à fait favorable à une prise de conscience et à une redéfinition du statut et des rôles de chacun.

C'est un peu ce que nous observons du Parlement de Québec où les autorités politiques s'inquiètent et discutent de l'adoption d'un bill sur le travail féminin. Ce bill voulait "décréter que seules les femmes qui ont des obligations de famille ou sont obligées de travailler. Il veut aussi que ces femmes aient des certificats signés par le curé, le maire ou un échevin attestant qu'elles sont obligées de travailler. Cette loi s'applique pour le travail dans les établissements de commerce et d'industrie."

Bien que ce bill fut défait par 47 voix contre 16, il ne s'en dégage pas moins une conception traditionnelle du rôle de la femme.

Le promoteur de ce bill affirme que "le grand principe qui a présidé à l'élaboration de la présente loi, c'est qu'il faut ramener un équilibre rationnel de façon que la femme garde la place qui lui convient au foyer et dans ses occupations normales pour que le chef de famille et les jeunes gens puissent trouver de l'ouvrage... Sans recourir à des mesures radicales il faut établir des mesures pour que le monde économique, sur ce point, revienne à la normale. C'est l'homme qui doit aller à l'usine et au bureau, tandis que la femme s'affaire au travail domestique, à l'éducation et au soin des enfants et aux occupations et travaux féminins qui lui conviennent tout particulièrement."

Si la situation économique est anormale, déséquilibrée, c'est donc que la femme s'est introduite dans un travail qui ne lui convient pas, qui ne lui appartient pas, où elle a pris la place des autres. Selon un député, "nous avons non seulement des chômeurs, mais nous avons aussi tous nos jeunes gens qui ne peuvent trouver du travail parce que les femmes ont pris leur place..."

L'homme perçoit le travail féminin comme un phénomène "envahissant"; il voit dans ce processus un renversement des rôles et de ce fait, un renversement social.

C'est ainsi qu'un député précise : "Nous en sommes au point où des centaines de milliers de chômeurs sont obligés de rester au foyer et vaquer aux soins du ménage pendant que les filles et les femmes vont travailler dans les usines, ateliers et bureaux. C'est une situation indéfendable et le monde est renversé."

Dans la pensée des parlementaires, la crise est le résultat de la rupture d'équilibre dans le domaine social et économique et c'est par un rétablissement de l'ordre sur le plan social qu'on parviendra à un équilibre économique. Or l'ordre social ici consiste en ce que chacun doit

jouer le rôle ou occuper la place qui lui est propre. On cherche donc à redéfinir les rôles respectifs. Mais sur quelles bases ?

Le passé et l'ordre traditionnel sont ici privilégiés. Selon un député, il y a certaines grandes règles qu'on ne peut ignorer : "Tout d'abord on doit se demander : qui doit gagner la vie de la famille et qui doit élever et soigner les enfants et le ménage ? L'homme a reçu le commandement de gagner son pain à la sueur de son front et la femme en a reçu un autre. Mais nous voyons que le monde est à l'envers et que l'homme qui a reçu le commandement de travailler doit faire le travail du ménage et qu'il ne peut exiger le commandement imposé à la femme."

Quant au promoteur du bill proposé, c'est en référence à la tradition qu'il défend sa position. Selon lui, il faut "attaquer le mal à sa racine". La cause qu'il défend est "celle de l'ouvrier et de la famille, c'est la cause de l'ordre et du bon sens, c'est celle du droit naturel qui exige que l'homme gagne le pain de la famille et que la femme élève ses enfants et leur donne ses soins. On parle constamment du respect de la tradition. Mais alors qu'on la respecte dans ce qu'elle a d'utile et de bienfaisant. Et l'une des meilleures c'est certainement celle qui veut que la femme reste au foyer et que l'homme aille travailler, au lieu d'inverser les rôles comme on le fait présentement. Il ne faut pas se leurrer d'espoirs faux. Rien ne marchera dans le règlement des questions économiques tant que nous négligerons le côté social." C'est ainsi que certains députés sont portés à prôner une législation sociale stricte en réponse à la liberté au travail et liberté individuelle défendue par quelques-uns. "On fait des lois pour que personne n'empiète sur le domaine du voisin, pour que chacun reste dans les cadres qui lui ont été fixés. De même, il faut aussi des lois, au besoin, pour que l'homme et la femme restent dans les cadres et le domaine qui sont propres et normaux à chacun." On affirmera que "ce bill n'est pas un certificat d'infériorité pour la femme. Car la femme est égale à l'homme en qualités, mais elle n'est pas pareille, elle ne lui est pas semblable et chacun doit occuper la place qui lui appartient."

On opte donc, d'une part, pour une ségrégation des rôles où l'on perçoit la femme au foyer, dans son rôle de mère et de ménagère.

Par ailleurs, s'il y a eu opposition au point que ce bill fut défait, on peut se demander s'il s'agissait d'une évolution de la notion de féminité ou d'une simple manœuvre politique. Il semble que la raison fondamentale était plus terre-à-terre. On a voulu éviter les embêtements qu'aurait apportés le contrôle du travail féminin. Les certificats nécessaires à la

femme obligée de gagner sa vie présentent un danger de favoritisme. Et l'on s'inquiète de la façon avec laquelle pourrait s'en tirer le maire de Montréal ? On estime que le bill entraînerait des inconvénients assez graves. "On nommerait aussi un bon nombre d'inspecteurs qui iraient enquêter dans les familles, exiger des secrets parfois pénibles, alors que la vie est déjà assez pénible pour les femmes obligées d'aller travailler. Et puis, les femmes comme les hommes ont droit au travail, elles ont droit de gagner leur vie." Quelques-uns défendront cette liberté du travail pour la femme à partir du fait que si elle travaille c'est qu'elle y est obligée et que si elle en avait le choix, elle resterait au foyer

Et puis, il y a aussi que certaines occupations dans le commerce et l'industrie, qui relèvent presque exclusivement de la femme par la souplesse et les qualités de travail qu'elles exigent; "il serait injuste de bannir les femmes de ces domaines". De plus, "le jeune homme qui entre dans ces emplois est condamné toute sa vie à se livrer pratiquement à ces fonctions. Sans doute, il trouvera sa subsistance pour le moment, mais pourra-t-il gagner sa vie plus tard et celle de sa famille à ce métier ? La jeune fille, elle, ne remplit ces fonctions que temporairement et bientôt elle laisse sa place à une autre; les fonctions de sténo et dactylo qu'elle remplit ne sont souvent que temporaires et c'est pourquoi elle peut remplir ces emplois plus ou moins rémunérés."

La femme au travail est donc tolérée. Pour le moment, il n'est pas besoin de légiférer sur ce point, mais de tenter d'éviter des abus. On s'oppose donc au bill présenté tout simplement parce que le travail féminin apparaît moins "menaçant" qu'on pourrait le croire et mieux vaut s'éviter des ennuis. Il n'est aucunement question de faire évoluer le statut de la femme.

Ainsi, malgré la différence de partis, nous retrouvons une conception assez unanime de la place que doit occuper la femme dans la division du travail. Cette place est au foyer et si elle en sort obligatoirement, ce n'est qu'une situation temporaire et à condition que l'homme ait d'abord un emploi assuré; la femme est alors définie comme dépendante de l'homme.

Ainsi c'est l'homme qui définit la place de la femme. Dans ce débat, celle-ci n'est pas présente, et aucune ne fait critique, du moins dans ce journal et à ce moment, de ce que l'on décide sur elle en Chambre. Toutefois, le promoteur du bill a fait allusion à certaines pressions venant d'organismes féminins, mais nous n'avons aucun énoncé à ce sujet.

Par ailleurs, les articles de la page féminine nous révèlent que la femme se définit non par rapport à l'homme, ni selon une évolution des conditions sociales, mais selon la place qu'on lui donne et le rôle qu'on lui assigne de façon traditionnelle. Dans un article, la rédactrice, elle-même engagée dans le monde du travail, se référera au rôle de la mère lorsqu'elle interprétera un événement concernant le rôle de la femme. Reprenant une recommandation récente du Pape Pie XI sur l'apostolat laïque, elle voit, dans le foyer, le premier centre d'apostolat de la femme. C'est dans ce milieu et par ce qu'elle est, que la femme exerce son influence sur la société : "Y a-t-il plus parfait apôtre qu'une mère instruite des principes de l'éducation chrétienne et qui s'en sert intelligemment pour élever ses enfants. Cet apostolat est tellement idéal, semble-t-il, que si toutes les mères de famille, sans exception, l'exerçaient sans aucune défaillance, on n'aurait pas besoin de recourir à l'apostolat laïque envers une société chrétienne comme la nôtre."

Ainsi, ce que l'on valorise avant tout, c'est la femme au foyer. Hors de ce cadre, elle peut agir mais indirectement, comme le fait voir la citation suivante : "Pie XI nous supplie d'aider ses prêtres en autant que nos loisirs nous le permettent. Nous serons donc, envers la société malade, les infirmières qui administreront les remèdes prescrits par les médecins des âmes . . . Aux femmes libres de leur temps, aux célibataires, incombe le devoir de seconder le clergé dans la pratique de l'action catholique." C'est donc en référence au monde masculin que la femme définit son rôle et en dépendance de ce dernier.

Au cours de cette période, nous observons, par conséquent, un certain consensus entre l'homme et la femme sur la définition des rôles propres à chacun. Nous observons aussi deux univers différents et c'est à partir de ces univers que semblent se forger les images ou représentations de la femme. Pour l'homme, la femme est une mère, une éducatrice et une ménagère. La femme ajoute une dimension apostolique et missionnaire à ces rôles.

Représentations de la femme en 1965

Pour cette période, nous avons trouvé un compte rendu d'une réunion syndicale organisée par un comité féminin des employés du textile. Il est pertinent de noter que ce reportage est fait par une femme et présenté hors de la page féminine. Par ailleurs, la page féminine présente des articles plus nombreux et des sujets plus variés. Les images de la femme que nous pouvons y découvrir sont aussi plus diversifiées.

Avant de les décrire, nous nous référons à une étude déjà réalisée au Québec sur "Les images de la femme dans le milieu jeune professionnel, urbain".⁽⁴⁾ Dans cette recherche, l'auteur se rapporte à une théorie de Kurt Lewin concernant les groupes minoritaires. Selon cette théorie, les minorités psychologiques discriminées présentent trois types de réactions différentes. Deux de ces réactions, les réactions renonciatrice et revendicatrice, basées sur une attitude d'autodépréciation se caractérisent soit par un désir de s'assimiler à la majorité et de se soumettre à ses exigences, soit par une attitude agressive et compétitive avec la majorité. La troisième réaction, la réaction acceptatrice ne repose pas sur un sentiment d'infériorité mais sur une recherche réelle de son identité propre sans soumission, ni agressivité marquée.

Dans quelle mesure ces réactions sont-elles caractéristiques de la femme canadienne-française d'aujourd'hui ? Les résultats de la recherche auprès des jeunes professionnels urbains permettent de conclure que les principales réactions psychologiques des femmes de cet échantillon s'apparentent aux réactions psychologiques d'un groupe minoritaire telles qu'illustrées par Lewin : selon Mlle Roquet la théorie de Lewin semble donc pouvoir s'appliquer aux réactions des femmes de ce groupe privilégié du milieu canadien-français !

C'est aussi ce que l'on pourrait retracer dans l'analyse de contenu de nos articles pour cette période de 1965. Nous reconnaissons en effet la femme revendicatrice. À propos du livre de Betty Friedan sur "La femme mystifiée", on rapporte une entrevue auprès d'une banlieusarde qui se révolte contre ce qu'elle appelle la domestication des femmes et qui révèle le malaise sans nom dont souffre celle qu'il est convenu d'appeler la reine du foyer. Pauvre reine qui trône dans sa coquette maison, parmi ses appareils ménagers et ses enfants resplendissants de santé, mais qui s'ennuie épouvantablement.

La femme renonciatrice, qu'on identifie à la femme traditionnelle, semble se trouver plus souvent en milieu ouvrier. On rapporte qu'en usine, la femme se sent inférieure à l'homme. Les principales raisons sont les suivantes : la femme est payée à la pièce tandis que l'homme est payé à l'heure. Les hommes doivent monter et réparer les machines et soulever les poids trop lourds pour la femme. Mais si l'ouvrier est parti fumer une cigarette au moment où l'ouvrière a besoin de lui, il arrivera

(4) Roquet, Lise, *Les images de la femme dans le milieu jeune professionnel, urbain*. Texte non publié.

que, poussée par le contremaître ou craignant qu'un retard ne lui fasse perdre de l'argent, elle fasse elle-même la réparation ou soulève les poids. Petit à petit, le contremaître s'habitue à ce que la femme, dont le salaire est inférieur à celui de l'homme, accomplisse ces travaux et l'habitude s'installera même si la convention collective l'interdit. On se demande alors pourquoi la femme ne fait pas de grief ? Deux raisons peuvent expliquer ce fait : la femme est craintive à l'égard des représentants du patron ; les femmes agissent comme si elles n'avaient pas de syndicat et c'est un peu parce qu'elles s'en sentent exclues.

Ces deux types présentent un sentiment d'infériorité ressenti chez la femme. Mais nous pouvons aussi identifier la femme acceptatrice, qui recherche son identité propre sans soumission ni agressivité marquée. Nous le notons dans la définition suivante : "Il est normal que les femmes s'occupent de la culture des autres. C'est ainsi personnellement que je conçois mon rôle de maîtresse de maison. Je ne peux l'accomplir pleinement qu'en faisant bénéficier la communauté des nombreux loisirs que ce rôle me fournit. Le théâtre m'a toujours intéressée même si je n'ai aucun don de comédienne et j'ai essayé de trouver des idées nouvelles pour que le plus grand nombre possible de femmes et d'hommes puissent en jouir."

Les problèmes de la famille qui ont été surtout confiés à la femme sont maintenant conçus par elle comme une responsabilité partagée. Ainsi, l'enseignement moral concernant la fécondité s'adressait surtout à elle. Actuellement, les responsabilités cléricales et médicales concernant la planification des naissances s'estompent de plus en plus et désormais seul le couple devra s'interroger et avoir le courage de prendre en conscience la responsabilité de planifier les naissances au sein de sa propre famille.

Les représentations de la femme sont donc beaucoup plus diversifiées aujourd'hui. Il y a aussi pour elle, beaucoup plus de moyens de se réaliser. La femme repense donc son rôle et ceci à la dimension de la société dont elle semble percevoir des réalités nouvelles et auxquelles elle veut s'adapter.

Nous avons peu d'indices, mais il apparaît possible de penser que ces représentations soient quelque peu différentes selon les différents milieux sociaux.

Conclusion

Les observations faites au cours de cette brève étude exigent d'être vérifiées par des recherches plus vastes et plus approfondies. Néanmoins, au terme de cette analyse, quelques remarques générales peuvent être formulées en guise de conclusion.

Dans l'ensemble, un fait se dégage clairement : les représentations que l'on se fait des rôles féminins ont évolué depuis une trentaine d'années. A une représentation unitaire correspondant à une attitude persuasive de ce que la femme devrait être, s'est substituée une pluralité de représentations, lesquelles correspondent cette fois à une recherche des rôles nouveaux de la femme dans la société et reflétant ainsi un milieu social en transformation.